Municipalité d'Aumond
AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, qu'à l'assemblée régulière du 11 janvier 2023, le conseil a adopté le règlement no 2023-01-276 intitulé :

RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR L'ANNÉE 2023.

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire à la municipalité du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

Donné à Aumond, ce 12e jour de janvier deux mille vingt-trois (2023).

_____
Caroline Leruite
Directrice générale par intérim

Certificat de publication

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil municipal d'Aumond, le 12 janvier 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12e jour de janvier deux mille vingt-trois (2023).

_____
Caroline Leruite
Directrice générale par intérim